

Complications d'avortements : 68 000 morts, 5 millions d'hospitalisations par an ?

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 24 novembre 2006

Selon une étude rendue publique aujourd'hui, publiée par The Lancet, cinq millions de femmes sont hospitalisées tous les ans à la suite des 19 millions d'avortements pratiqués annuellement dans le monde dans de mauvaises conditions d'hygiène ou de sécurité, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. Sur ces 5 millions de femmes hospitalisées, 68 000 meurent des suites de l'opération. Selon l'OMS, ces morts représentent un huitième des morts maternelles liées à la grossesse.

La réponse à ce fléau ? Légaliser l'avortement partout afin de mettre fin aux interventions clandestines ; et diffuser le recours aux avortements médicamenteux en répandant le recours à la RU-486.

Voilà pour les chiffres bruts répandus et les solutions proposées par les médias à la suite des communiqués de presse et des dépêches d'agence.

Certes, lesdits communiqués, comme celui de l'AFP, précisent que l'étude a été réalisée par Susheela Singh du Guttmacher Institute. Mais sans rappeler que celui-ci est en quelque sorte la « branche recherche » du Planning Familial et qu'il milite ouvertement pour le libre accès à l'avortement et la diffusion massive des pratiques contraceptives... Ils ne précisent pas non plus que l'étude a été financée par la William and Flora Hewlett Foundation (du nom du fondateur de Hewlett-Packard), qui milite elle aussi pour l'avortement légal à travers le monde.

Par ailleurs les chiffres cités, [ici](#), qui retiennent sans le discuter un total de 19 millions d'avortements clandestins ou dangereux par an dans le monde, ne sont pas le résultat d'études précises mais résultent d'extrapolations à partir de chiffres eux-mêmes estimés dans 13 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et de données complémentaires de 5 pays d'Afrique sub-saharienne.

Mieux : les 5 millions d'hospitalisations à la suite d'avortements volontaires avancés par Susheela Singh sont là encore calculés de manière estimative sur la totalité des hospitalisations estimées à la suite d'avortements spontanés ou non : en clair, on extrapole aussi à partir des fausses couches... Les hospitalisations consécutives à celles-ci étant arbitrairement limitées pour être prises en compte en tant que telles aux grossesses stoppées entre la 13e et la 22e semaine... L'étude rappelle en outre autant de fois qu'elle le peut le caractère aggravant de l'illégalité de l'avortement sur les complications mais aussi sur la collecte d'informations, ce qui permet aussi de revoir les chiffres à la hausse.

Susheela Singh en arrive à dire que si le taux d'hospitalisation après un avortement dangereux ou illégal de 5,7 femmes sur 1 000 par an, qu'elle retient, reste d'actualité, 1 femme sur 5 serait admise à l'hôpital un jour ou l'autre pendant ses « années reproductives » dans ce cadre. Est-ce vraisemblable ?

Aucun de ces chiffres ne parle, bien entendu, des tout-petits qui meurent certainement au cours de ces opérations.

La « Society for the protection of unborn children » ([ci](#)) commente : *des données certaines recueillies en Pologne démontrent qu'à la suite de la repénalisation de l'avortement au milieu des années 1990 la santé maternelle et infantile s'est améliorée*. En Irlande, où l'avortement est illégal, le taux de morts maternelles est le plus bas du monde entier, plus de cinq fois moins important qu'au Royaume-Uni où l'avortement est légal et le matraquage pour la contraception constant.